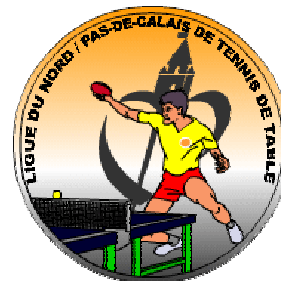




A.S.T.T DIVION
Tournoi régional du 5 septembre 2010
Homologué Ligue du Nord / Pas de Calais n°



Règlement du tournoi

Art 1 : Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux

- Il est formellement interdit de fumer et coller dans la salle de sport
- le tournoi se déroulera sur 22 tables minimum, sous la direction de Monsieur Gérald OLIVARES, JA 3.
- le Club décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant malheureusement survenir aux joueurs et aux spectateurs.

Art 2 : Tout joueur sans licence ou certificat médical en cours de validité ne pourra pas participer au tournoi.

- Les joueurs (munis de leur licence afin que les résultats puissent être enregistrés) sont priés de se faire pointer dès leur arrivée
- Tout joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante.
- Le scratch est prononcé après le 3^{ème} appel.

Art 3 : Tout joueur peut s'engager dans 2 séries + handicap + doubles

- Aucune inscription ne sera prise le jour même (sauf pour les doubles).

Art 4 : Le classement retenu sera le plus élevé, obtenu à la lecture des classements officiels FFTT.

Les joueurs doivent être licenciés pour la saison 2010/2011 dans le Nord / Pas de Calais
et connaître leur n° de licence, ainsi que les points de leur classement

Art 5 : Toutes les séries s'effectueront par poules de 3 ou 4 joueurs, puis incorporation de 2 qualifiés dans un tableau par élimination directe (sauf pour les séries handicap et doubles qui se feront par élimination directe).

Art 6 : Toutes les parties sont disputées en 3 manches gagnées (3/0, 3/1 ou 3/2) sauf pour la série handicap qui se jouera en une seule manche gagnée (le premier qui marque 41 points, sans écart, changement de service tous les 2 points et changement de camp à 20).

Une avance de 2 points par différence de classement de 100 points sera donnée avec un maximum de 18 points

Art 7 : Les épreuves se dérouleront sans interruption le midi et une buvette sera ouverte ainsi qu'une restauration rapide

Les engagements, accompagnés des droits d'inscription (chèque à l'ordre de ASTT Divion) sont à envoyer à
M. Franck Carre 977 Chaussée Brunehaut 62150 REBREUVE RANCHICOURT pour le 01 Septembre.
Le tirage au sort se fera le 2 Septembre au Complexe Sportif à 18h00.

HEURES	N° SE-RIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGAGEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nbr de LOTS	VALEUR DES LOTS Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
8h30	A	POUSSINS BENJAMINS (1199 pts maxi)	3 €	100€	4	30€	20€	10€	10€
9h30	B	MINIMES CADETS (1199 pts maxi)	3 €	110€	4	30€	20€	10€	10€
8h30	C	NC-9 (999 pts maxi)	4 €	160€	8	70€	40€	20€	10€
9h30	D	NC-11 (1199 pts maxi)	4 €	160€	8	70€	40€	20€	10€
10h30	E	NC-13 (1399 pts maxi)	4 €	200€	8	80€	50€	25€	15€
11h30	F	NC-15 (1599 pts maxi)	4 €	200€	8	80€	50€	25€	15€
12h30	G	NC -17 (1799 pts maxi)	4 €	200€	8	80€	50€	25€	15€
13h30	H	OPEN	5 €	300€	8	100€	80€	40€	20€
14h00	I	HANDICAP	5 €	300€	8	100€	80€	40€	20€
15h00	J	DOUBLES (3198 pts)	6 €	110€	8	50€	30€	20€	20€
16h00	K	VETERANS (Avec handicap)	4 €	100€	8	50€	30€	20€	10€
14h30	L	OPEN FEMININES	GRATUIT	200€	8	80€	50€	25€	15€
10H00	M	CADETTES FEMININES	GRATUIT	110€	8	30€	20€	10€	10€

Art 8 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de force majeure.

Le fait de s'engager, implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement